

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2014

**Présents :** Monsieur CLARIANA Claude, Maire, Mesdames et Messieurs Jean François GUIBBERT, Gérard LLOPEZ, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Pierre CARLES, Marie-Jeanne MULLER, Jacqueline LOZANO, Suzanne POCURUL, Nelly MARTI, Lucienne ROUSTIT, Françoise CRASSOUS, Thierry BEUSELINCK, Géraldine ESCANDE.

**Procurations :** Mme Béatrice GIMENO à Mme Jacqueline LOZANO

**Absent :** Mme Pascale FRANSINO

**Absents excusés :** Mme Viviane MONTIER, M. René COUSIN

**Secrétaire de séance :** Mme Jacqueline LOZANO

**Début de séance :** 18 h 30

-----

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 16 Décembre 2013 qui est adopté à l'unanimité des présents + 1 procuration.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité des présents + 1 procuration.

## **ORDRE DU JOUR**

### **DELIBERATIONS**

#### **I – DCE Bibliothèque/Médiathèque : D-2014-01-09-01**

Monsieur le Maire présente au Conseil le dossier de consultation des entreprises du projet de création de la Bibliothèque/Médiathèque.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve le DCE présenté à l'unanimité des présents + 1 procuration et charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de mise en concurrence et l'autorise à signer les marchés avec les entreprises reconnues mieux-disantes par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte au conseil de la suite donnée lors d'une prochaine séance.

#### **II – Convention passage AEP /Eau Brute – C n° 233 : D-2014-01-09-02**

Monsieur le Maire présente au conseil une proposition de convention avec M. GOMEZ Antoine concernant le passage de canalisations d'aménées d'eau potable et d'eau brute (BRL) – conduites de bouclage des réseaux de distribution - sur sa parcelle cadastrée section C n°233 lieu dit « Les Pruniers » dans l'attente de la cession de la réserve foncière au domaine privé de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 1 procuration, approuve les termes de la convention présentée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document utile à la cession de la réserve foncière au domaine privé de la commune.

### **III – Avenant n°1 Convention CDG34 – Médecine préventive : D-2014-01-09-03**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la convention que la commune a signé avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault pour l'adhésion au service de médecine préventive.

Il donne lecture d'une proposition d'avenant n° 1 à cette convention modifiant le taux de cotisation à ce service à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 de 0.28 % à 0.35 %.

Le conseil, à l'unanimité des présents + 1 procuration, approuve l'avenant n°1 à la convention avec le CDG 34 ci-dessus présenté et l'autorise à le signer avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault.

### **IV – CC La Domitienne - Mobilier urbain : D-2014-01-09-04**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le programme de conteneurisation enterrée inscrit au BP 2013 pour les points d'apports volontaires.

Ce programme fait partie du contrat de territoire en 2 tranches 2012/2013 et 2014/2015 signé entre la Communauté de Communes La Domitienne et le Département qui subventionne l'opération.

L'acquisition des conteneurs enterrés est réalisée dans le cadre d'un groupement de commandes mené par la Communauté de Communes La Domitienne.

La partie du génie civil est gérée directement par chaque commune et Monsieur le Maire rappelle le choix du Cabinet Artélia pour assurer la maîtrise d'œuvre du génie civil dans la séance du conseil municipal du 16/12/2013.

Le conseil, à l'unanimité des présents + 1 procuration, autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant à l'offre reconnue mieux-disante par la CAO de la CC La Domitienne dans le cadre de la mise en concurrence lancée pour le groupement de commandes des conteneurs enterrés (mobilier urbain) et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des travaux de génie civil estimé à 60 000.00 € HT et signer le marché correspondant à l'offre reconnue mieux-disante par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte de la suite donnée lors de la séance de conseil municipal suivante.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie des vœux de la Communauté de Communes La Domitienne le Samedi 18/01/2014 à 18h30 à Colombiers – Salle du Temps Libre –
- Cérémonie des vœux de la Commune le Vendredi 24 Janvier 2014 à 19 h à la Salle Polyvalente sous condition de l'avis favorable de la commission de sécurité pour l'ouverture de la salle au public ; dans la négative la cérémonie aura lieu à la Salle du Peuple.
- « Merci Téléthon » le Jeudi 16/01/2014 à 18h30 à la Mairie.
- L'inauguration de la Piste Routière de l'Ecole Primaire prévue le 16/01/2014 est reportée.
- Bénédiction de la nouvelle croix de l'Eglise St Pierre le Samedi 11 Janvier 2014 à 11h00.
- Compte rendu de l'analyse financière des comptes 2012 de la commune dont Mme Jullien, Percepteur de Sérignan, a rendu compte le Mercredi 8 Janvier 2014.
- Géraldine Escande : rappelle la réunion du Vendredi 10 Janvier 2014 à 16h30 à la Mairie pour l'arrêt des choix du repas annuel des aînés, ainsi que le rendez vous du même jour à 17h30 pour la signature d'une nouvelle convention permis de conduire avec l'Association « Esprit Music ».

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30*